Délégation Départementale de la Creuse

Pôle Santé Publique et Environnementale
28 Avenue d'Auvergne - CS 40309
23006 GUERET CEDEX

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **ST ORADOUX DE CHIROUZE**

Gestionnaire du réseau : SIAEPA DE LA REGION DE CROCQ

Exploitant du réseau : SIAEPA DE LA REGION DE CROCQ

Les principales installations qui alimentent ce réseau sont :

Réservoir de : **ST ORADOUX DE CHIROUZE**

...Quelle qualité en : 2018 ?

Qualité bactériologique

Paramètres microbiologiques en relation avec la santé des consommateurs	*Paramètres témoins du bon fonctionnement des installations*
Nombre de mesures : 5	Nombre de mesures : 5
% de conformité : **100 %**	% de conformité : **100 %**

Qualité chimique

Turbidité	**pH**
Caractérise la limpidité de l'eau (Maximum autorisé 2 unités NFU)	Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide *(minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)*
Nombre de mesures : 5	Nombre de mesures : 5
Valeur maximale atteinte : 0,8 NFU	Valeur minimale atteinte : 5,8
% de conformité : **100 %**	% de conformité : **0 %**
Nitrates	**Dureté**
(maximum autorisé 50 mg/L)	*(Une eau dure est une eau calcaire)*
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 2
Valeur minimale atteinte : 3 mg/L	Valeur moyenne : 1,2 °F
Valeur maximale atteinte : 4 mg/L	Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations
% de conformité : **100 %**	

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/L.

LE CONTROLE SANITAIRE

L'Agence Régionale de Santé assure le contrôle sanitaire des eaux de consommation en application du code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse de ces contrôles. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- Lorsque la teneur en fluor des eaux distribuées est inférieure à 0,5 mg/L, il peut être utile, pour la prévention de la carie dentaire notamment chez l'enfant, d'effectuer un apport complémentaire de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (aprés avis médical).
- Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.
- Laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer : en effet lorsque l'eau stagne dans les canalisations, elle peut se dégrader, avoir des saveurs désagréables, et notamment se charger en métaux (fer, cuivre voire plomb) par corrosion des conduites.
- Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations ainsi que la dégradation de la qualité bactériologique.
- Si votre installation intérieure comporte des canalisations en plomb, il est nécessaire d'envisager leur remplacement dans les meilleurs délais.

  Dans l'attente de ces travaux, si l'eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre), il est conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas utiliser l'eau de la distribution publique et de privilègier les eaux embouteillées.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SIAEPA DE LA REGION DE CROCQ

Tel. 05 61 80 09 02

Ce document a été rédigé par la Délégation départementale de la Creuse en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation 11/02/2019